



SERVICE DE LA SECURITE CIVILE ET MILITAIRE

ESSAI D'ALARME DES SIRENES FIXES TELECOMMANDEES

Conformément aux instructions de l'Office fédéral de la protection de la population, le prochain contrôle des sirènes couvrant l'ensemble du territoire suisse aura lieu le

mercredi 2 février 2022, de 13 h 30 à 16 h 30

Ce test permettra de vérifier le bon fonctionnement des sirènes et des installations techniques de transmission de l'alarme à la population en cas de catastrophe ou d'accident majeur.

Il comprendra plusieurs déclenchements dont premièrement un test du signal «alarme générale» consistant en un son oscillant continu d'une durée d'une minute chacun. Suivis, dans les zones concernées, des tests du signal "alarme eau" constitué de 12 sons graves de 20 secondes chacun, séparés par des intervalles de 10 secondes. En raison de la situation sanitaire actuelle, il n'y aura pas de déclenchement manuel des sirènes fixes, seul le déclenchement à distance sera testé. Nous procéderons aussi au contrôle de fonctionnement des sirènes mobiles et au contrôle des listes téléphoniques.

Des renseignements sur les règles de comportement à observer peuvent être obtenus aux dernières pages des annuaires téléphoniques ou sur les sites www.vd.ch/sirenes et www.testdessirenes.ch ou encore en téléchargeant l'application diffusant les consignes comportementales en cas d'alarme sur www.alert.swiss.

En cas de besoin, le Service de la sécurité civile et militaire, Tania Bonamy, conseillère en communication, 021 316 54 52 se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Béatrice Métraux

Cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité